

**POUR TOUS LES CAS RELEVANT D'ACCIDENTS, D'AGRESSIONS OU DE MALADIES (cf. § I et II) CONTACTEZ NOUS IMMEDIATEMENT PAR TELEPHONE OU MAIL**

**Pour les autres cas (cf. § III) : inaptitude, reclassement.... Contactez-nous par MAIL**

**LE SNEP PEUT VOUS AIDER (ouverture du dossier SNEP, conseils, défense de vos droits, suivi). Un dossier pris dès le départ est bien plus facile à traiter !**

**I) ACCIDENTS**

- A) Vous venez d'être victime d'un accident dans le cadre de votre service.
- B) Vous venez d'avoir un accident de trajet :
- entre votre domicile et votre lieu de travail,
  - ou sur un itinéraire dans le cadre d'une mission.
- C) Vous venez d'être **victime d'une agression (verbale ou physique) ou d'incivilités** dans le cadre de votre travail **avec blessure ou pas !**
- par un élève,
  - par un parent,
  - par une personne étrangère au cadre de votre travail (adulte ou mineure),,
  - par un supérieur hiérarchique Attention suite au Conseil d'état du 27 septembre 2021, 440983 "sauf à ce qu'il soit établi qu'il aurait donné lieu à un comportement ou à des propos excédant l'exercice normal du pouvoir hiérarchique, lequel peut conduire le supérieur hiérarchique à adresser aux agents des recommandations, remarques, reproches ou à prendre à leur encontre des mesures disciplinaires, un entretien, notamment d'évaluation, entre un agent et son supérieur hiérarchique, **ne saurait être regardé comme un évènement soudain et violent susceptible d'être qualifié d'accident de service**, quels que soient les effets qu'il a pu produire sur l'agent. »

**II) MALADIES ET/OU EXPERTISES**

Vous rencontrez un problème de santé, ou bien votre dossier doit être étudié prochainement, après expertise ou non, par le Conseil Médical Départemental restreint ou siégeant en formation plénière (ex Commission de Réforme).

**Dans ces 2 cas : contactez IMMEDIATEMENT. le ou les responsables de ces dossiers dans votre département ou votre secrétaire départemental**

24	Nathalie COTTRET (06 99 06 60 03) Karine RIVALLAND (06 47 98 01 85) Benoit BACHELLERIE	<a href="mailto:natcott24@gmail.com">natcott24@gmail.com</a> <a href="mailto:rivallandkarine@gmail.com">rivallandkarine@gmail.com</a> <a href="mailto:benoit.pub@bachellerie.fr">benoit.pub@bachellerie.fr</a> <a href="mailto:s2-24@snepfusu.net">s2-24@snepfusu.net</a>
33	Geoffroy RAT 06 81 83 22 12	<a href="mailto:geoffroyrat@yahoo.fr">geoffroyrat@yahoo.fr</a> <a href="mailto:s2-33@snepfusu.net">s2-33@snepfusu.net</a>
40	Emmanuelle PICCOLO 06 62 73 47 93 Sandrine VIGNAUD	<a href="mailto:Piccolo.emmanuelle@bbox.fr">Piccolo.emmanuelle@bbox.fr</a> <a href="mailto:svignaudeps@gmail.com">svignaudeps@gmail.com</a> <a href="mailto:S2-40@snepfusu.net">S2-40@snepfusu.net</a>
47	Mathieu WEIMAN Camille JACQUES <u>0658995412</u>	<a href="mailto:Mathieu.weiman@snepfusu.net">Mathieu.weiman@snepfusu.net</a> <a href="mailto:Camille.jacques@snepfusu.net">Camille.jacques@snepfusu.net</a>
64	Ghislaine STENIER 06 03 88 42.65 Lysianne GARRAIN 06 95 10 82 45	<a href="mailto:stenier.ghislaine@gmail.com">stenier.ghislaine@gmail.com</a> <a href="mailto:lgarrain@gmail.com">lgarrain@gmail.com</a>

III) Vous relevez d'une inaptitude totale ou partielle, vous souhaitez demander une poste de réadaptation, un reclassement, pour tout autre problème. **Contactez-nous aux MAILES indiqués ci-dessus suivant votre département**

**Joignez le tableau ci-dessous après l'avoir renseigné puis exposez en quelques lignes votre problème.**

<b>NOM Prénom</b>		<b>Adresse personnelle</b>	
<b>Téléphone</b>		<b>Nom et Adresse établissement</b>	
<b>Adresse électronique</b>		<b>Autonome de solidarité (oui ou non)</b>	
<b>Date de naissance</b>		<b>Assuré MAIF (oui ou non) MGEN (oui ou non)</b>	
<b>Date départ à la retraite prévue si d'actualité</b>			

**J'expose mon problème : .....**